

**RÉGION ACADÉMIQUE
GUADELOUPE**

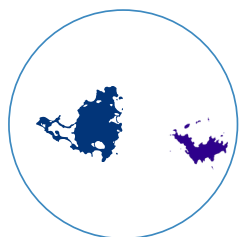
*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DRAJES - Délégation Régionale Académique
à la Jeunesse, à l'Engagement
et aux Sports**

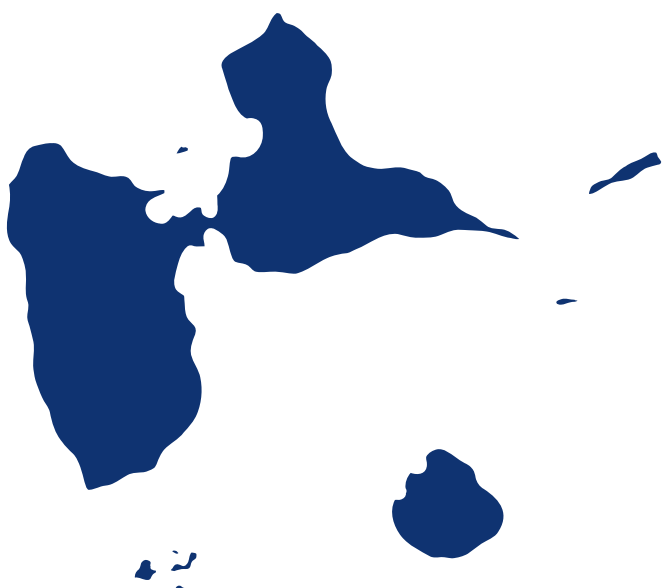


**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



INDICATEURS D'ACTIVITÉS

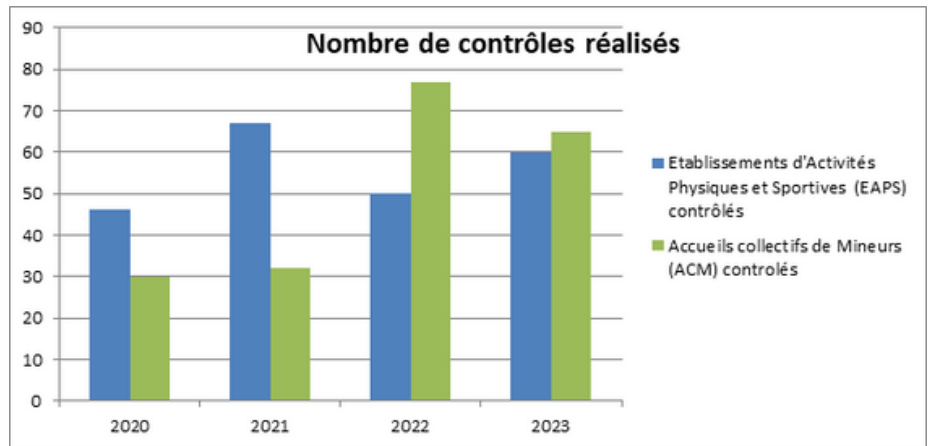


2023



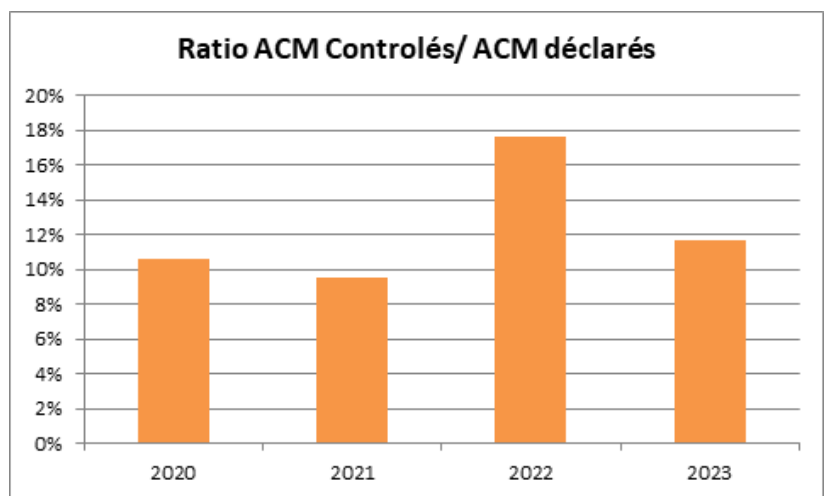


La DRAJES élabore chaque année un plan régional d'inspections, de contrôles et d'évaluations (PRICE) fixé au regard des orientations ministérielles et des spécificités locales. Une partie de ces actions sont conduites en interministériel avec les autres services de l'Etat (Douanes, gendarmeries, DEETS, Affaires maritimes, DRFIP)



Grâce au travail d'accompagnement auprès des organisateurs, le nombre d'accueils collectifs de mineurs déclarés est de 557 en 2023.

En dépit de cette augmentation, l'objectif demeure le maintien du pourcentage d'évaluation et de contrôles.



Cette déclaration, obligatoire, permet de garantir aux pratiquants que l'éducateur sportif :

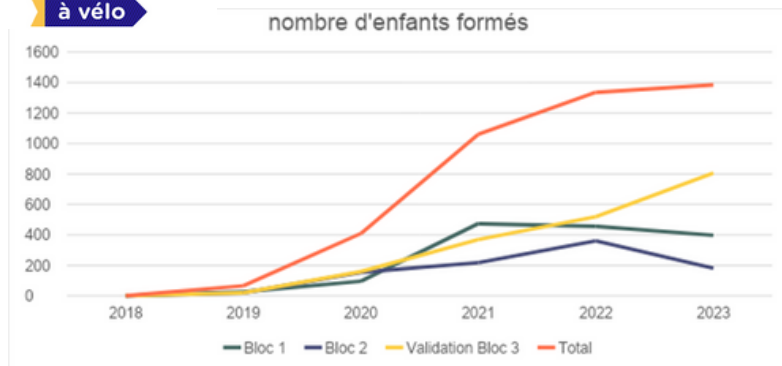
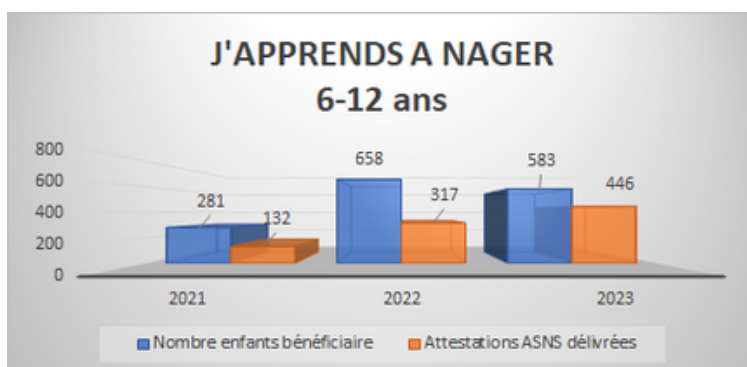
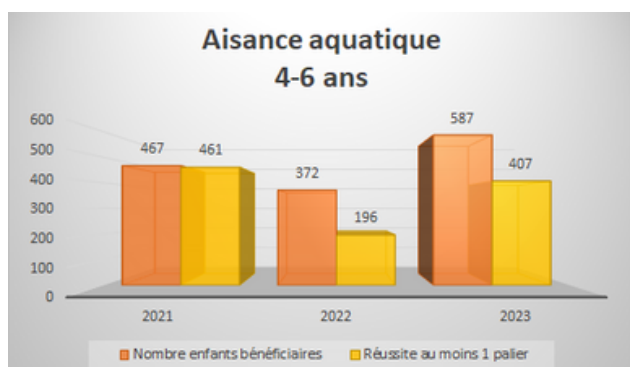
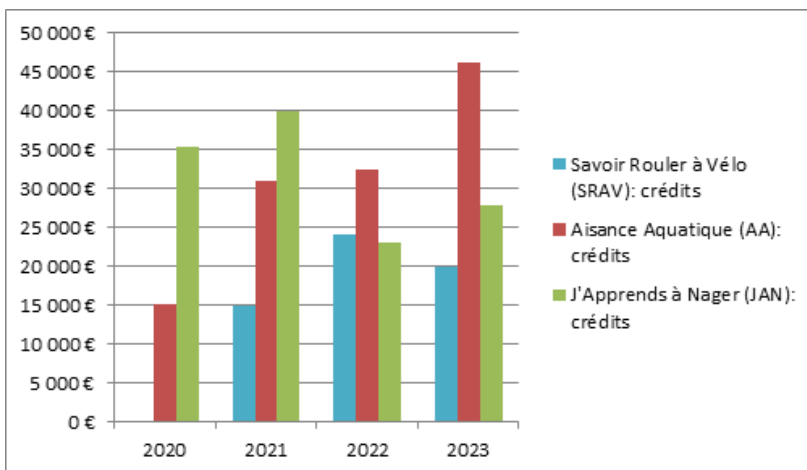
- est titulaire du diplôme adéquat à la pratique de leur activité physique ou sportive et donc compétent en matière de sécurité des pratiquants;
- ne possède aucune interdiction à l'encadrement d'une activité.

Cette carte professionnelle ainsi qu'une copie du diplôme de l'encadrant doivent être affichées et visibles du grand public dans l'établissement où est pratiquée l'activité sportive.



AISANCE AQUATIQUE

Les crédits affectés à ces dispositifs, issus du BOP 219 et de l'ANS, ont permis de poursuivre leur déploiement et d'accompagner les acteurs en 2023.



Les crédits BOP 219 et ANS ont permis d'accompagner les acteurs (USEP en particulier) sur la mise en place des blocs pédagogiques et l'achat de matériel.

Au total 1873 attestations ont été délivrées dont 810 en 2023 (Objectif ministériel annualisé = 1000 attestations bloc 3 / an) 4 256 enfants ont été enregistrés (blocs 1, 2 et 3), 34 enseignants ont été formés



Les objectifs du dispositif sont de redonner l'envie à des jeunes collégiens de pratiquer un sport gratuitement, de lutter contre la sédentarité et de promouvoir la santé et le bien-être par l'activité physique.

Il vise à rapprocher l'école des clubs sportifs et inciter à la pratique sportive, en captant des élèves identifiés comme les plus éloignés du sport.

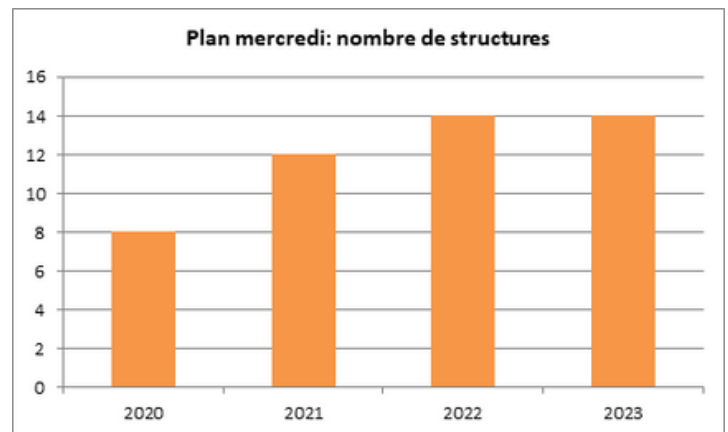
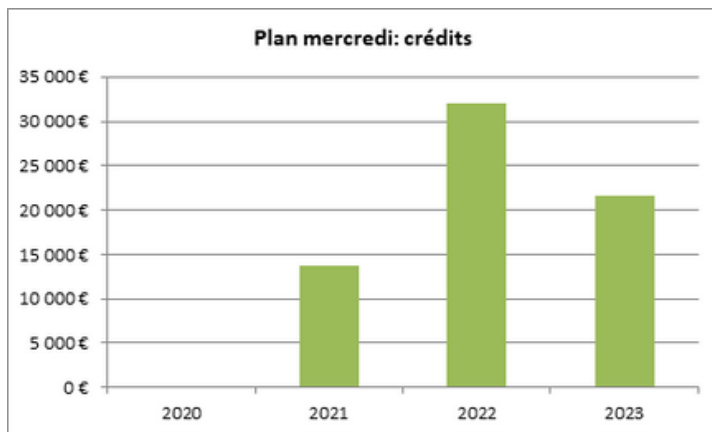
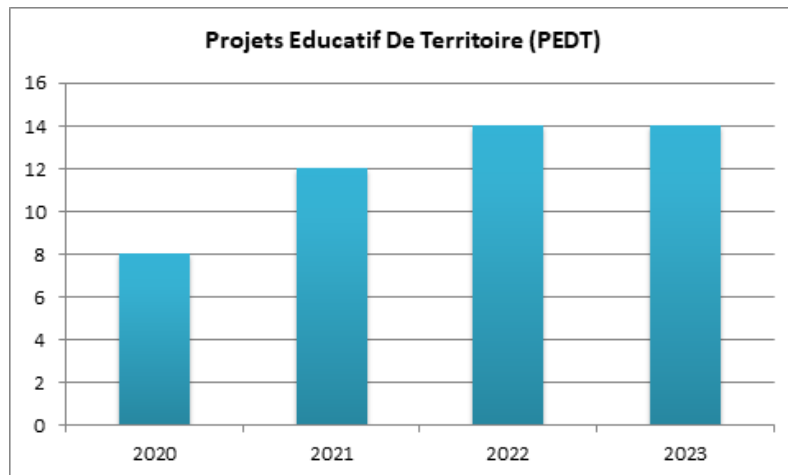
Quelques chiffres :

- 14 collèges participants (25 % des collèges)
- 40 clubs positionnés : athlétisme, badminton, basket, break dance, cyclisme, danse contemporaine, double dutch, équitation, football, gymnastique, handball, jeux sportifs, judo, kayak, natation, pétanque, randonnée pédestre, rugby, surf, tennis, tennis de table, triathlon, voile, volley ...
- 12 communes dont la Collectivité de Saint Martin
- 15 conventions en cours au 1er février 2024, soit une centaine de séances dispensées, pour environ 1 000 élèves.

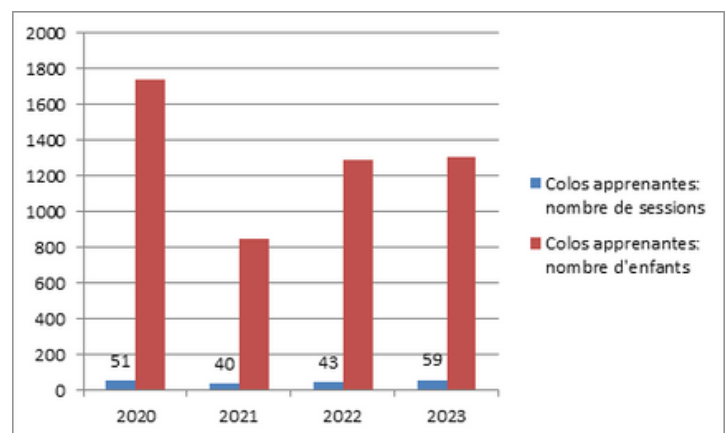
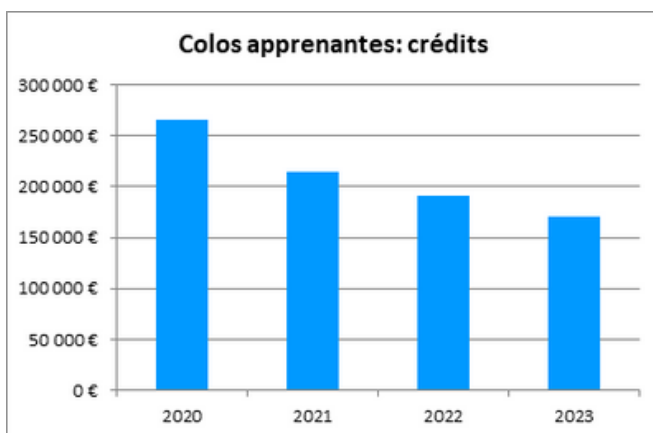
https://www.google.com/maps/d/viewer?mid=1rV_O7HE5G9SgoodMSxcEJaydYyGRi4E&usp=sharing



Les crédits ont permis d'accompagner les collectivités sur la qualité éducative et pédagogique des Projets Educatifs territoriaux (PEDT) en complément des moyens mobilisés par la CAF.



En dépit d'une baisse relative des crédits, le nombre de séjours a augmenté et celui des jeunes avoisine les 1300





LES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE PARIS 2024



Une dynamique importante a été initiée par la DRAJES auprès des collectivités Terre de Jeux, des acteurs "Génération 2024", des entreprises partenaires des Jeux.

A noter également la création d'une association regroupant les guadeloupéens ayant participé aux Jeux Olympiques et Paralympiques.

Le passage de la Flamme olympique le 15 juin 2024 et la mise en place des Clubs 2024 (fans zone) sur le territoire seront des moments phares en 2024 participant ainsi au rayonnement des Jeux partout et pour tous.



LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DU SPORT



GUADELOUPE

La réforme, conduite au plan national, de la "gouvernance sport" et destinée à améliorer les relations entre tous les acteurs du sport et à mieux associer les collectivités locales, a donné lieu à deux conférences en Guadeloupe :

- La conférence régionale du sport (CRdS).
- La conférence des financeurs.

La CRdS installée en mars 2022 a élaboré :

- un Diagnostic Sportif Territorial (DST) en février 2023
- un Projet Sportif Territorial (PST) en juillet 2023

qui servent de cadre aux travaux à venir de la conférence des financeurs

La Conférence des Financeurs, installée en octobre 2023, a identifié des projets prioritaires :

- les déplacements sportifs en compétition hors Guadeloupe
- les infrastructures sportives et leur maintenance (investissements, fonctionnement, rénovation, formation du personnel)

Les sujets suivants seront à l'ordre du jour des prochains travaux :

- la mise en place de passerelles entre le sport scolaire et le sport fédéral via le dispositif Pass Sport,
- la création d'une plate-forme commune d'accompagnement au montage de dossiers/développement des relations interrégionales,
- la réflexion autour d'un campus des métiers du sport avec une "mutualisation" de l'offre de formation entre le CREPS et l'UFRSTAPS

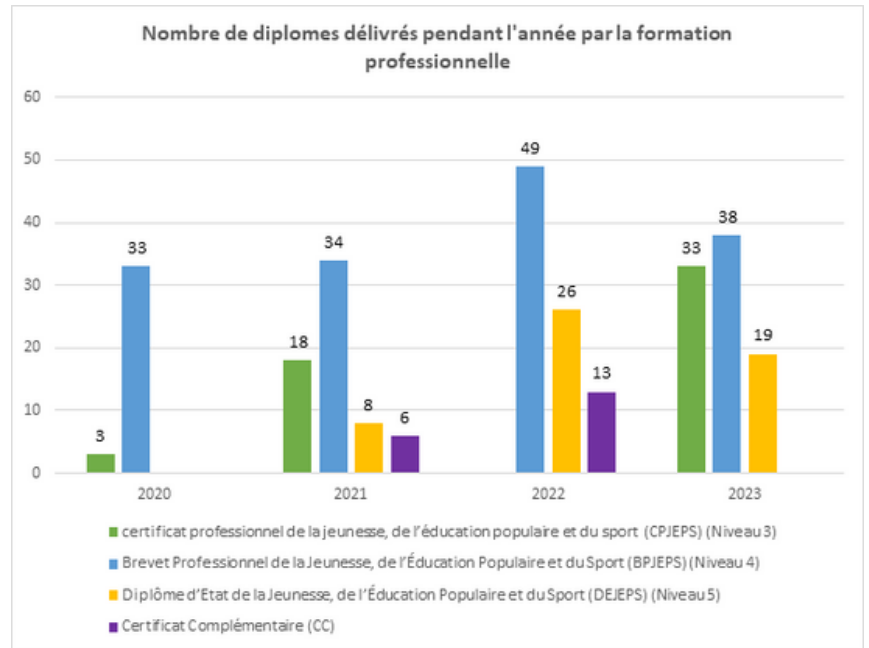


FORMATION - CERTIFICATION

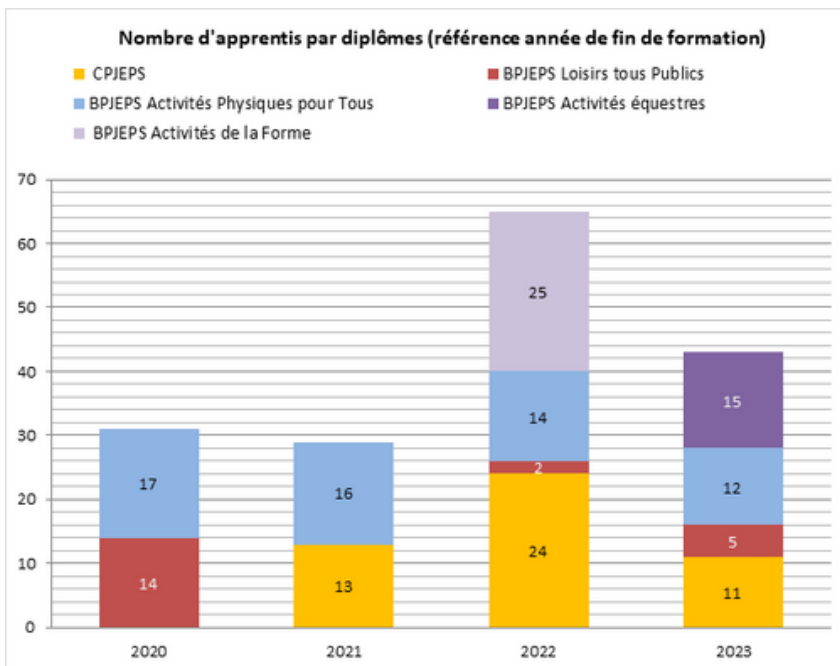
Dans le cadre de la formation professionnelle, une centaine de candidats sont diplômés annuellement, majoritairement des hommes sur des mentions relevant du secteur sportif.

La demande la plus importante concerne le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS), diplôme de niveau 4 et plus particulièrement les mentions suivantes :

- « activités physiques pour tous » ;
- « activités de la forme » ;
- « activités de plongée subaquatique » ;
- « activités aquatiques et de la natation ».



En 2023, un besoin est apparu dans le domaine de l'animation. Trois sessions de formations préparatoires au CPJEPS mention "animateur des activités de la vie quotidienne" ont été habilitées pour y répondre.



Des parcours de formation sont proposés dans le cadre des formations en apprentissage avec entrées et sorties permanentes :

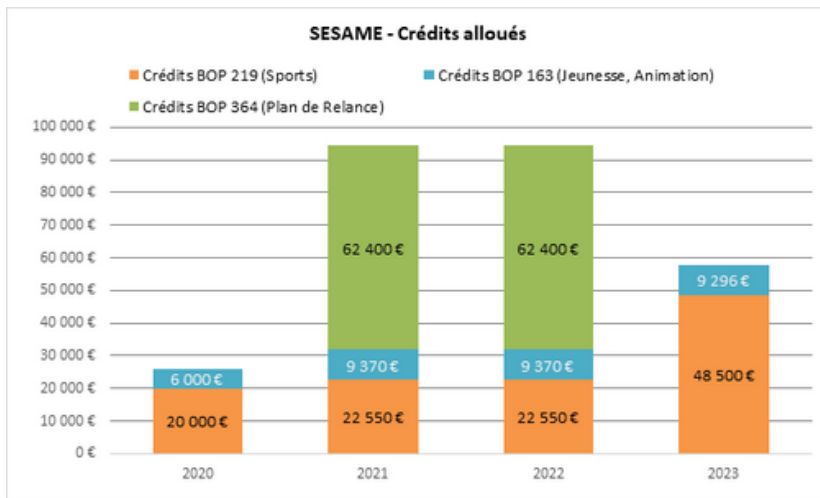
- préformation aux métiers du sport, de l'animation et du tourisme ;
- certificat professionnel mention « animateur des activités de la vie quotidienne » ;
- BPJEPS spécialité "animateur" ou "éducateur sportif"



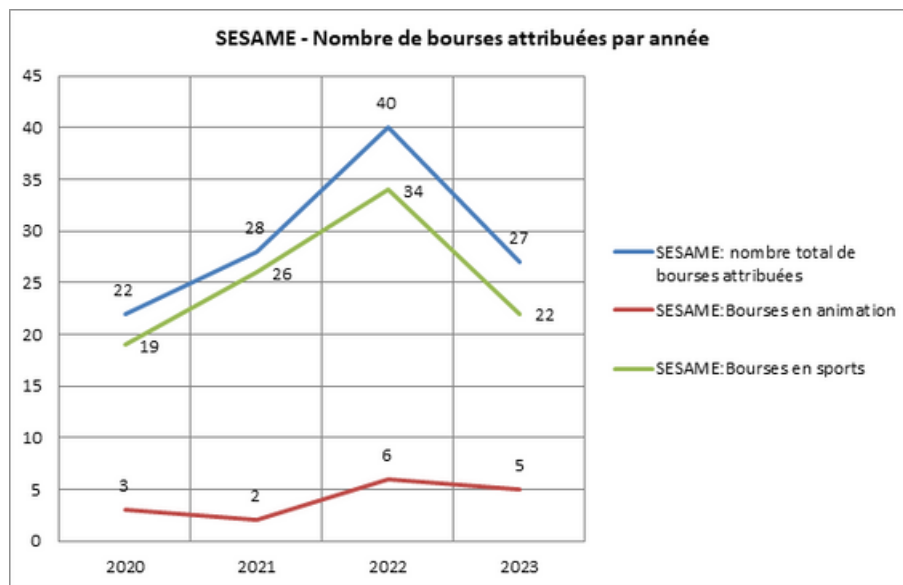
FORMATION - CERTIFICATION



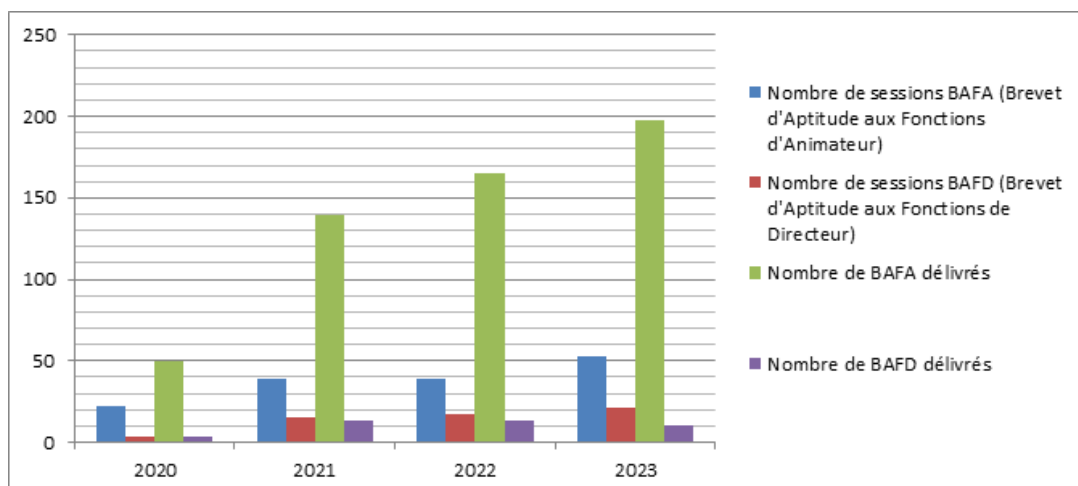
Le dispositif SESAME permet d'accompagner les jeunes les plus défavorisés vers une qualification en vue d'un emploi dans les métiers d'encadrement du sport ou de l'animation.



En 2020, afin de faire face aux conséquences de la crise sanitaire, Sésame a été inscrit dans les mesures de relance gouvernementales au sein du plan « #1 jeune 1 solution ». Il a bénéficié d'un financement complémentaire en 2021 et 2022.



A l'inverse de l'hexagone, le nombre de brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) ne diminue pas et la délivrance des brevets d'aptitude aux fonctions de direction (BAFD) demeure stable ces trois dernières années.





ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS ASSOCIATIFS

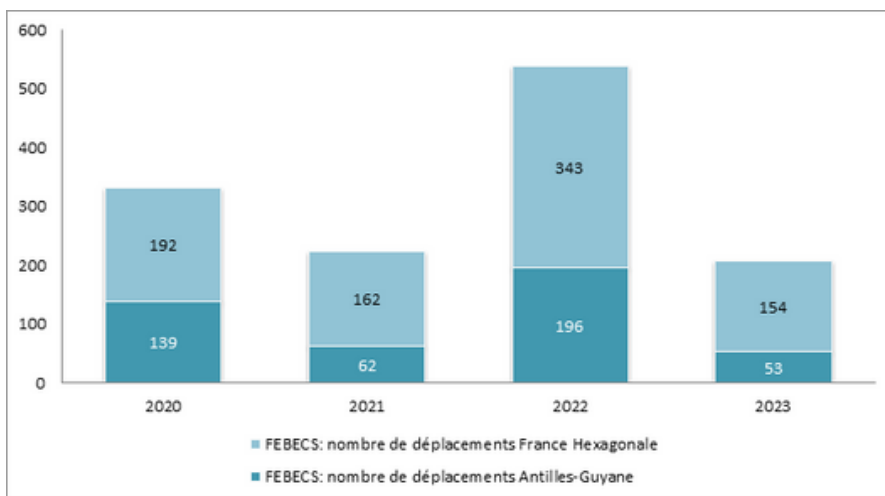
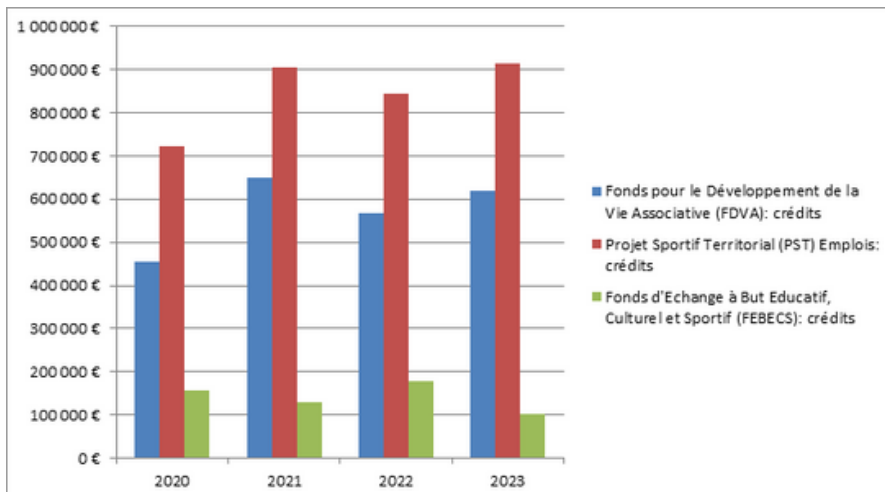


LE PST PROJET SPORTIF TERRITORIAL

Après une augmentation sensible en 2022, les crédits ANS 2023, affectés pour l'essentiel au soutien à l'emploi sportif, sont revenus au niveau de 2021. La dotation du Fonds d'échanges à but éducatif, culturel et sportif (FEBECS) a elle légèrement baissé en 2023.



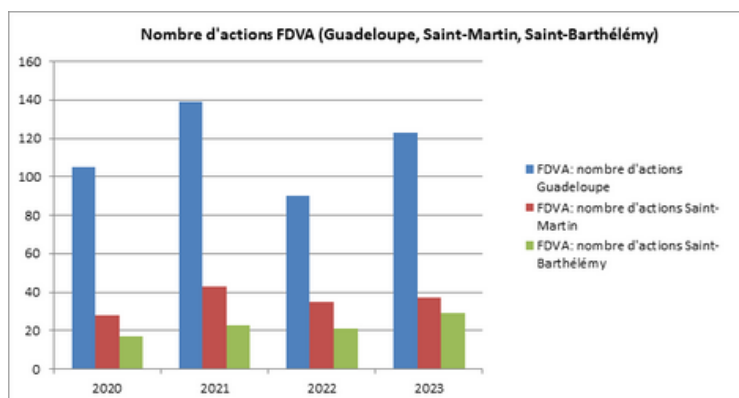
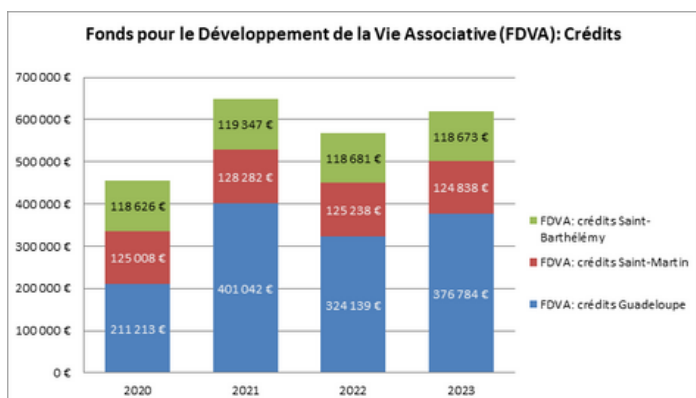
La baisse des dotations 2023 résulte de facteurs conjoncturels, l'objectif demeurant de mieux accompagner les ligues et comités dans leurs dynamiques d'échanges notamment dans le bassin caraïbéen.



FDVA FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE

Les crédits FDVA augmentent significativement depuis 2021 en raison d'un abondement des fonds de concours et des crédits mobilisés sur les comptes bancaires dits « inactifs ».

Ce dispositif gagne en visibilité du fait de la communication institutionnelle et du dialogue avec les acteurs associatifs.

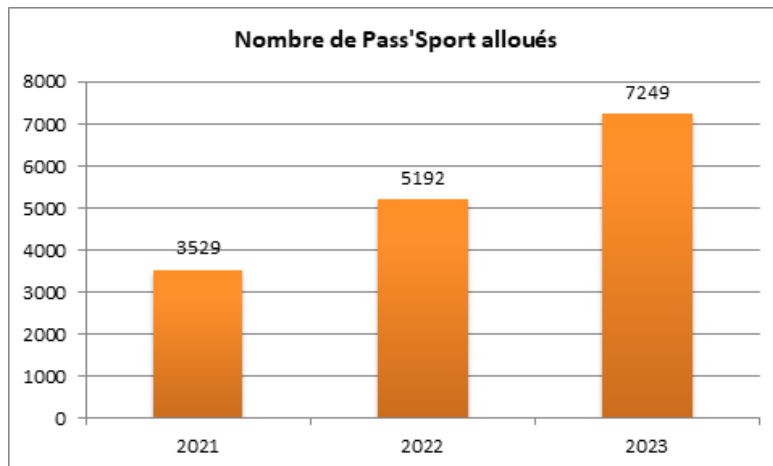


FONJEP Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire

Les postes FONJEP participent à soutenir l'emploi dans le secteur associatif et à développer des actions essentielles à la vitalité du territoire.

En 2023, le montant annuel d'aide se lève à 200 592€ pour les 28 postes FONJEP JEP et de 229 248€ pour les 32 postes FONJEP Jeunes, ce qui fait un total de 429 840€ en 2023.

ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS ASSOCIATIFS



De 2021 à 2023 le dispositif du Pass'Sport a progressé significativement passant de 3529 à 7249 enfants bénéficiaires.

En 2023, 310 clubs se sont mobilisés auprès des familles.

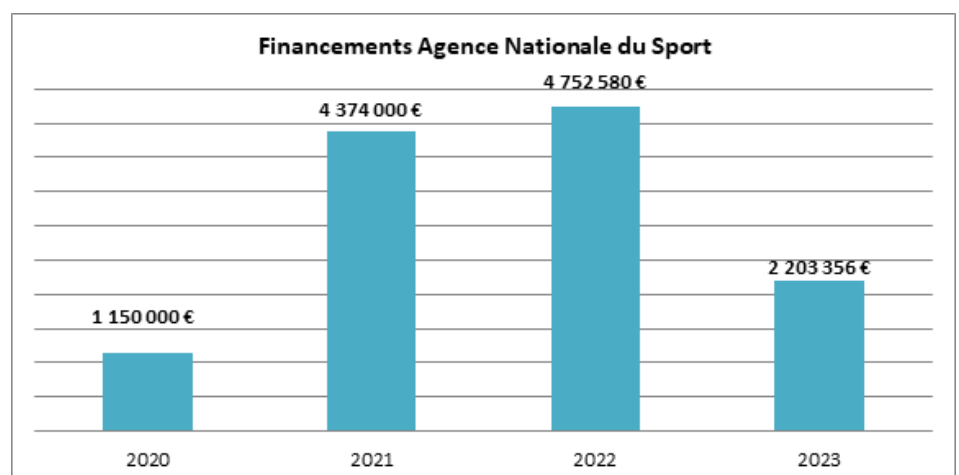
Cette augmentation reste très en deçà du nombre de bénéficiaires potentiels, enfants éligibles à l'allocation de rentrée scolaire (ARS) évalué à plus de 50 000 mais en 2 ans le nombre de bénéficiaires a doublé grâce au travail de sensibilisation des acteurs sportifs, de l'éducation nationale et des collectivités....

AMMÉNAGEMENT SPORTIF DU TERRITOIRE

En 2023 c'est :

- 5 projets aidés à hauteur de 1 250 000€ sur 9 356 920€ soit 44.18% d'aide en moyenne au titre du plan Outre-mer
- 7 projets aidés à hauteur de 583 787€ sur 767 329€ soit 92.25% d'aide en moyenne au titre du dispositif 5000 terrains de sport
- 1 projet aidé à hauteur de 12 000€ sur 15 028€ soit 78.5% d'aide au titre de l'accessibilité des personnes en situation de handicap
- 357 569€ pour l'acquisition de 3 bassins mobiles d'apprentissage pour la natation

La baisse enregistrée par rapport aux dernières années résulte de la fin du programme "centre de préparation aux jeux".



LES MAISONS SPORT SANTÉ (MSS)

🏠 Une Maison Sport Santé, c'est quoi ?

Les Maisons Sport-Santé sont la porte d'entrée du sport-santé sur son territoire d'intervention. Ces missions sont :

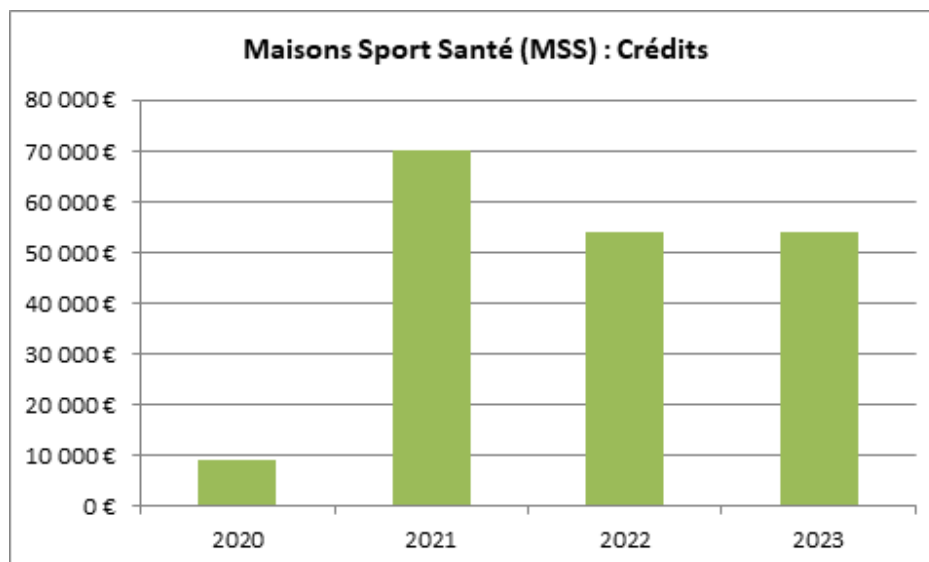


- Accueillir, informer sur les bienfaits de l'activité physique sur la santé et sur les offres locales, évaluer, faire pratiquer et orienter vers les acteurs locaux compétents
- Sensibiliser les professionnels de santé, du sport, du médico-social et de l'activité physique adapté ainsi que de mettre en réseau les différents intervenants

Grâce à l'appel à projet lancé par le Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques pour accompagner le développement des activités des Maisons-Sport-Santé labellisées depuis 2019 sur le territoire, 9 Maisons Sport-Santé ont été habilitées par la DRAJES et l'ARS Guadeloupe :

- ◆ CREPS ANTILLES GUYANE aux Abymes
- ◆ DUGAZON SPORTING CLUB aux Abymes
- ◆ MSP DU NORD BASSE TERRE au Lamentin
- ◆ CABINET OPLIZEN à Saint François
- ◆ CODEP EPQU à Gosier
- ◆ SAINT MARTIN SANTÉ à SXM
- ◆ NATURE TERRE HAPPY à Sainte Anne
- ◆ SPORT SANTÉ BIEN ÊTRE DE L'AQUARPOLE au Moule
- ◆ AQUAKINE SANTÉ à Gourbeyre

Un budget de 54 000 € a été dédié pour le financement de ce programme en 2023

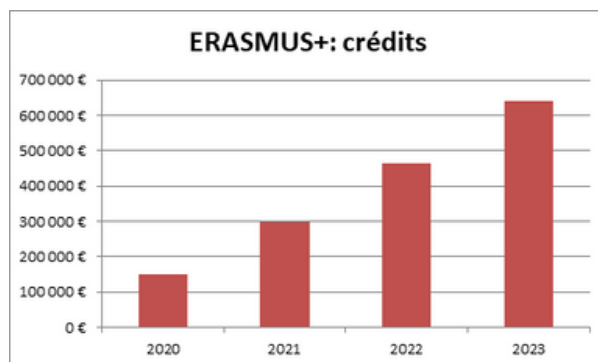
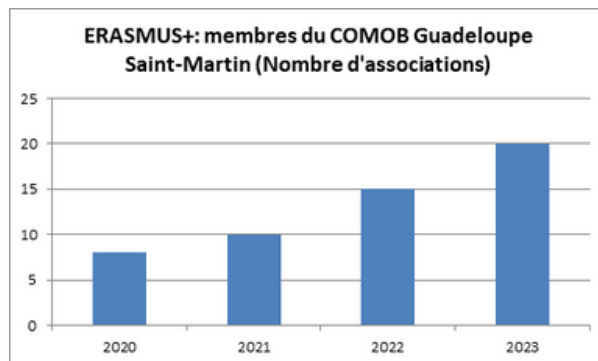




Faciliter l'accès des jeunes ultramarins à la mobilité internationale prend un sens particulier dans les Outremer, territoires isolés et éloignés du continent européen et situés de fait dans des environnements internationaux.

Les initiatives entreprises dans le cadre du comité de la mobilité internationale Guadeloupe - St Martin (COMOB), favorisent l'émergence d'initiatives permettant à davantage de jeunes et d'acteurs de jeunesse de vivre une expérience formatrice à l'international, y compris dans le cadre d'actions de coopération régionale.

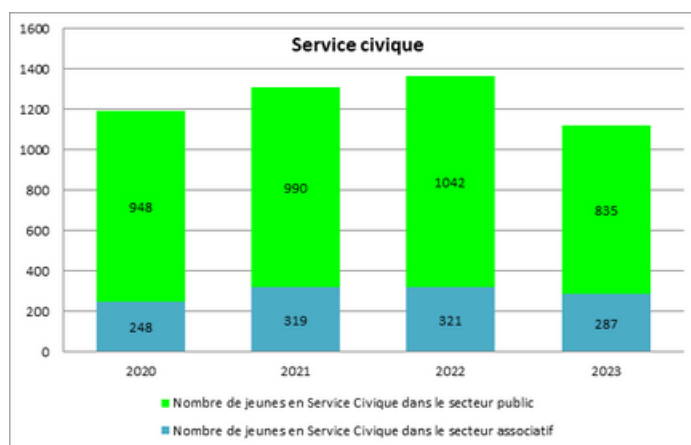
**Nombre de jeunes et/ou
acteurs de jeunesse inscrits
dans un projet de mobilité
internationale 2023 :**
100



En 2023, ce sont 1 122 jeunes qui se sont engagés sur une mission de service civique.

Le déploiement du service civique se poursuit à travers la mise en œuvre d'actions de promotion du dispositif auprès des jeunes et le partenariat avec les deux collectivités majeures

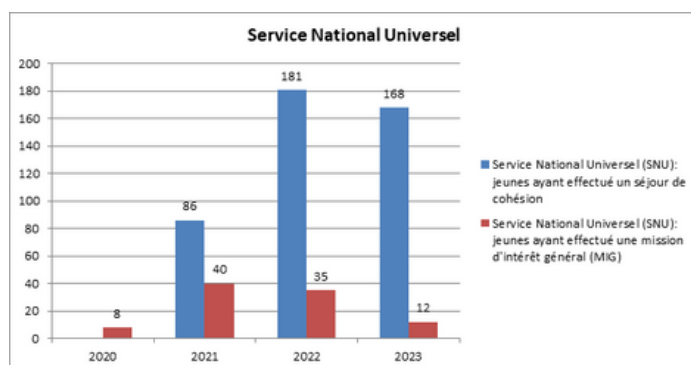
ENGAGEMENT DES JEUNES



Le service national universel (SNU) est mis en œuvre depuis 2021 en Guadeloupe. Il s'adresse aux jeunes de 15 à 17 ans qui souhaitent s'engager pour leur territoire, se rendre utile aux autres et vivre une expérience collective.

En 2023, 77 jeunes volontaires guadeloupéens ont participé au séjour de cohésion en France hexagonale (Nouvelle Aquitaine et Bourgogne Franche Comté) et la Guadeloupe a reçu 81 jeunes en provenance de ces régions.

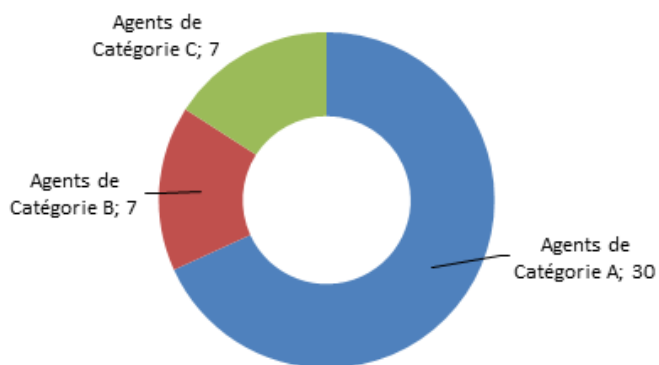
A partir de 2024, le SNU s'étend avec la mise en œuvre du label classes et lycées engagés (avec une prévision 159 jeunes) et en parallèle 168 inscriptions à titre individuel des jeunes volontaires (total prévisionnel de 327 jeunes).



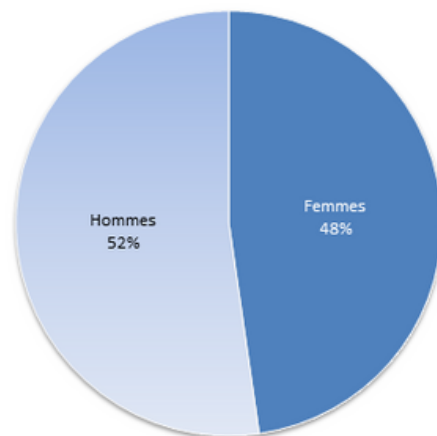
La DRAJES Guadeloupe, comme ses homologues hexagonales, comprend une majorité d'agent de catégorie A [55%]

La parité Homme/femme est respectée au sein de l'ensemble des services.

Répartition des agents par catégorie en 2023



Répartition des agents par genre en 2023



Contacts

 05 90 81 33 57



ce.drajes@ac-guadeloupe.fr



323, Bd du Général De Gaulle
97100 BASSE TERRE



www.ac-guadeloupe/drajes